



## délai moyen jugement TA Marseille

Par **cathymimi**, le 17/05/2012 à 09:34

Bonjour,

quelqu'un connaîtrait-il le délai moyen prévisible de jugement pour le TA (tribunal administratif) de Marseille aujourd'hui.

Nous avons la possibilité de demander l'annulation d'une décision de préemption d'une mairie mais l'avocat que nous avons consulté, s'il nous a dit qu'il y avait des vices de forme, nous a découragé car il y aurait 1an1/2 voire 2ans d'attente pour avoir une décision au fond.

Mais vu l'attitude dès le départ pessimiste de sa secrétaire qui nous disait que les mairies se couvraient et qu'on ne pourrait rien faire, et le fait qu'il travaille plus sur Nîmes que Marseille, nous aimerions avoir un avis extérieur.

Ces délais vous paraissent-ils corrects.

Merci pour vos réponses.